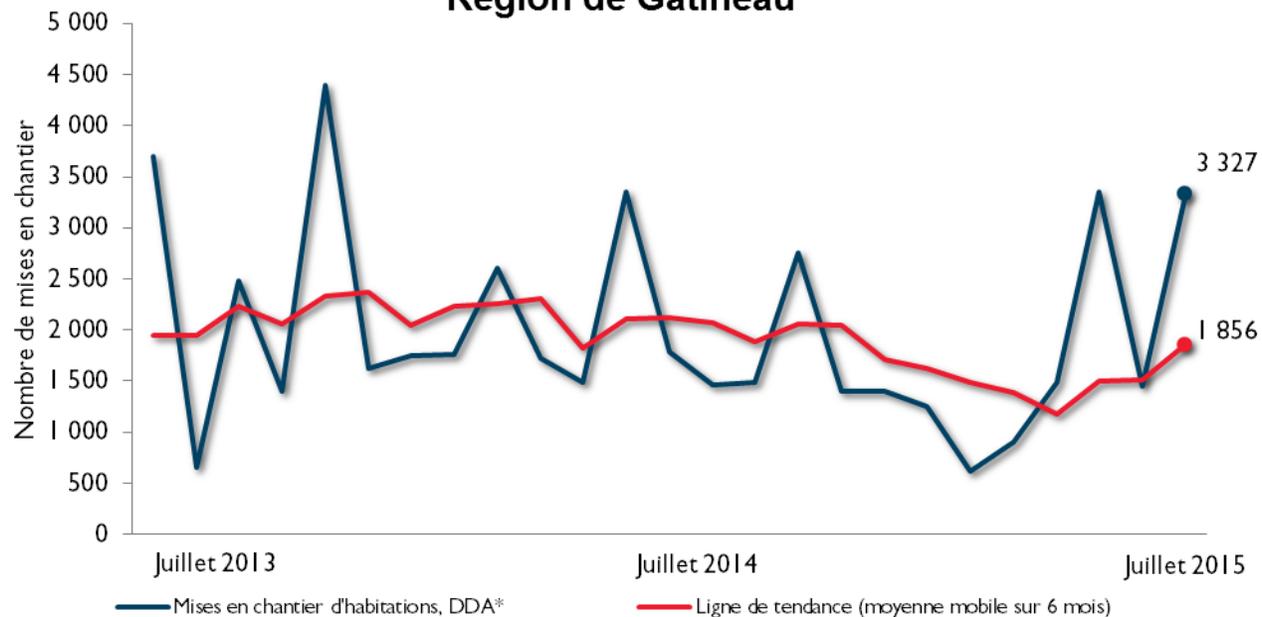


## Mises en chantier d'habitations Région de Gatineau



\* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

### Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations Juillet 2015

RMR <sup>1</sup> d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	Juin 2015	Juillet 2015
<i>Tendance</i> <sup>2</sup>	1 510	1 856
<i>DDA</i>	1 448	3 327
	Juillet 2014	Juillet 2015
<i>Données réelles</i>		
Juillet - maisons individuelles	47	51
Juillet - logements collectifs	107	239
Juillet - tous les logements	154	290
Janvier à juillet - maisons individuelles	243	199
Janvier à juillet - logements collectifs	918	805
Janvier à juillet - tous les logements	1 161	1 004

Source: SCHL

<sup>1</sup>Région métropolitaine de recensement

<sup>2</sup>Cette tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA)

Données détaillées disponibles sur demande

### Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Juillet 2014 et 2015

	Maisons individuelles en propriété absolue <sup>2</sup>		Logements collectifs en propriété absolue <sup>2</sup>		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>RMR<sup>1</sup> d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)</b>	47	51	35	42	44	57	28	140	154	290

### Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2014 et 2015

	Maisons individuelles en propriété absolue <sup>2</sup>		Logements collectifs en propriété absolue <sup>2</sup>		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>RMR<sup>1</sup> d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise)</b>	243	199	282	293	385	196	251	316	1 161	1 004

Source: SCHL

<sup>1</sup> Région métropolitaine de recensement

<sup>2</sup> On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).